



Communiqué de presse

La CCG lance sa fenêtre participative « SANAD TAMWIL »

Rabat, dimanche 07 juin 2020 – Dans le cadre de l’accompagnement du marché des financements participatifs, la Caisse Centrale de Garantie (CCG) a procédé au lancement de sa fenêtre « SANAD TAMWIL », exclusivement dédiée à l’activité de la finance participative.

Cette fenêtre a pour mission de faciliter l’accès aux financements accordés par les banques et fenêtres participatives, aussi bien en faveur des entreprises que des particuliers, et ce, à travers la mise en place de mécanismes de garantie dédiés.



Ainsi, l’offre de la CCG s’est enrichie de quatre nouveaux produits de garantie gérés par sa fenêtre « SANAD TAMWIL », à savoir « DAMANE MOUBACHIR », « DAMANE DAYN », « FOGARIM ISKANE » et « FOGALOGUE ISKANE ». Des instruments qui, rappelons-le, ont tous fait l’objet de l’avis de conformité du Conseil Supérieur des Oulémas (CSO).

Il a en effet été procédé au lancement de deux produits de garantie dédiés aux Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME). Il s’agit de la garantie des financements participatifs « **DAMANE MOUBACHIR** » destinée à garantir les projets dont le montant de financement est inférieur ou égal à 1 million de dirhams, en faveur des entreprises dont le chiffre d’affaires ne dépasse pas 10 millions de dirhams, et ce avec une quotité de garantie entre 70% et 80%.



Le second instrument, « **DAMANE DAYN** », est destiné à la garantie des projets des entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 10 millions de dirhams, ou dont le montant du financement est supérieur à 1 million de dirhams, et ce avec une quotité de garantie allant de 60% à 70%.

Parallèlement à son offre-produits en faveur des entreprises, « **SANAD TAMWIL** » propose deux instruments de garantie des financements participatifs en faveur des particuliers. Il s'agit de « **FOGARIM ISKANE** », dont la quotité de garantie varie de 70% à 80%, et qui cible les populations à revenu modeste ou irrégulier, afin de leur permettre l'acquisition d'un logement ou d'un terrain et/ou sa construction.

Pour sa part, le produit « **FOGALOGÉ ISKANE** » est destiné à la garantie des financements participatifs en faveur des ménages de la classe moyenne et des Marocains Résidant à l'Étranger (MRE), pour l'acquisition de leur logement ou terrain et/ou sa construction, avec une quotité variant entre 50 et 80%.